

Espalion, le 2 décembre 2025

Convocation

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister au Comité Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Haut Rouergue qui aura lieu le :

9 décembre à 18h00
A la salle du château à Bertholène

L'ordre du jour portera sur :

- Administration générale du PETR du Haut Rouergue
 - o Approbation du procès-verbal du 21 octobre 2025
 - o Lieu pour la tenue de la prochaine réunion du conseil syndical
- Ressources Humaines
 - o Participation du PETR à la protection sociale complémentaire santé en 2026
 - o Convention cadre et contrat de prestation de service dans le cadre de Petites Villes de Demain
 - o Autorisation d'utilisation d'un véhicule personnel par les agents pour la chargée de mission Petites Villes de Demain
 - o Assurance statutaire : contrat 2026-2029
- Projet de territoire
 - o Avenant n°1 à la convention cadre Petites Villes de Demain valant ORT du territoire du PETR du Haut Rouergue signée le 16 décembre 2022 et élargissement du périmètre ORT d'Espalion
 - o Actualités des missions du PETR
- Finances
 - o Ingénierie territoriale 2026 – demande de subvention
 - o Décision modificative n°2 : amortissements
 - o Budget primitif 2026 - Débat d'Orientation budgétaire 2026
- Questions diverses :
 - o Approbation du nouveau règlement intérieur d'Aveyron Ingénierie
 - o Calendrier 2026

Si vous ne pouvez pas participer à la réunion, je vous saurais gré de bien vouloir transmettre l'invitation et l'ordre du jour à votre suppléant(e) et d'informer le secrétariat du PETR du Haut Rouergue.

Pour information, les convocations avec les documents joints sont transmises par voie électronique à l'ensemble des délégués titulaires et suppléants ainsi qu'aux conseillers communautaires des assemblées membres. Elle peut sur demande d'un conseiller syndical être adressée par écrit.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,
Jean-Michel LALLE



Délégués Titulaires et Suppléants :

Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac : Marc BORIES (suppléant Bruno VEDRINE), David MINERVA (suppléant Pierre TOURRETTE), Alain VIOLAC (suppléant Yves BIOULAC), Hervé LADSOUS (suppléant André CARNAC), Christine PRESNE (suppléant Christophe BERNIE), Christian NAUDAN (suppléant Raphaël BACH).

Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère : Nicolas BESSIERE (suppléante Nathalie COUSERAN), Bernard BOURSINHAC (suppléant Benoît RASCALOU), Jean-Michel LALLE (suppléante Magali BESSAOU), Éric PICARD (suppléante Yolande BRIEU), Jean-Luc CALMELLY (suppléant Benoît BARRAL), Bernard SCHEUER (suppléant Jean PRADALIER).